

## Crise internationale : La Coopération Agricole mobilisée pour la souveraineté alimentaire

Alors que le Président de la République Emmanuel Macron, a appelé solennellement les acteurs économiques à faire des propositions afin de renforcer l'indépendance de la France et de l'Europe, dans le prolongement du projet de loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture, **La Coopération Agricole réaffirme son engagement total en faveur de la souveraineté alimentaire.**

Héritières d'un modèle économique unique fondé sur la solidarité et la pérennité des exploitations, les **2 100 coopératives agricoles françaises** qui fédèrent **près de 300 000 agriculteurs et réalisent 50 % de l'activité agroalimentaire nationale** proposent des mesures immédiates et concrètes pour **sécuriser notre capacité à nourrir les populations :**

### 1. Sanctuariser les budgets agricoles européens et nationaux

Dans un contexte d'« effort de guerre », **garantir un financement stable et pérenne** est essentiel pour préserver les agriculteurs et leurs coopératives, maintenir une production de qualité et renforcer notre souveraineté alimentaire.

### 2. Protéger nos filières face aux barrières commerciales internationales

Face aux tensions géopolitiques et aux restrictions commerciales imposées notamment par les États-Unis, l'Europe et la France doivent mettre en place **un filet de sécurité spécifique** pour assurer la résilience et la compétitivité des filières impactées. Ce dispositif devra également soutenir les secteurs dans leur stratégie de diversification vers de nouveaux marchés.

### 3. Protéger et soutenir l'agriculture face aux défis climatiques et sanitaires :

- **Accès à l'eau :** Garantir aux agriculteurs et aux coopératives agricoles un accès suffisant aux ressources hydriques en inscrivant dans la loi, l'intérêt général majeur des projets de stockage de l'eau dédié à l'agriculture.
- **Protection des cultures :** Renforcer les dispositifs de protection contre les aléas climatiques et sanitaires, sortir des impasses techniques afin d'assurer une meilleure résilience des cultures.
- **Protection de l'élevage :** Mettre en place des mesures spécifiques pour prévenir et gérer les crises sanitaires en élevage telle qu'envisagée dans les Assises du sanitaire animal.
- **Accompagnement des transitions :** Réformer la réglementation en permettant aux coopératives agricoles de soutenir les agriculteurs dans la transformation de leurs modèles de production et dans les transitions nécessaires.

#### Contact presse :

Sabri Derradji – [sderradji@lacoopagri.coop](mailto:sderradji@lacoopagri.coop) – 06 61 85 90 77



#### 4. Accélérer la modernisation industrielle, la structuration des filières et la relocalisation des productions stratégiques

Renforcer notre autonomie stratégique exige un soutien renforcé aux coopératives agricoles, dont l'investissement collectif et l'ancrage territorial sont des leviers majeurs pour **structurer durablement les filières**. Pour libérer pleinement leur potentiel, il est essentiel de leur garantir des moyens d'action adaptés et de **simplifier les démarches administratives** qui freinent leur développement et entravent leur compétitivité.

Cela permettra notamment de :

- **Moderniser et optimiser les outils de transformation** afin d'améliorer la compétitivité et la durabilité des secteurs en tension (volaille, fruits et légumes).
- **Structurer les filières agricoles et agroalimentaires** en renforçant l'organisation économique de la production et la **coopération entre tous les acteurs de la chaîne**, permettant ainsi l'émergence de filières innovantes et durables, capables de relever les défis environnementaux tout en répondant aux attentes des consommateurs
- **Relocaliser les productions stratégiques** (*intrants essentiels comme les acides aminés, engrais et les protéines végétales*) pour sécuriser l'approvisionnement et réduire notre dépendance extérieure.

#### 5. Attirer et fidéliser les talents du secteur agricole et agroalimentaire

**La transmission des savoir-faire et l'attractivité des métiers agricoles et agroalimentaires sont des priorités absolues.**

Cela implique :

- **Une reconnaissance accrue** du rôle des agriculteurs et des coopératives agricoles dans la souveraineté alimentaire.
- **Un soutien renforcé à la formation**, à l'installation et à l'amélioration des conditions de travail.
- **Une juste rémunération et un respect des coûts de production** agricoles et industriels garantissant **l'avenir de nos filières**.

Ancrées dans les territoires, premier employeur de l'agroalimentaire en zone rurale et collectant **près de 70 % de la production agricole française**, **les coopératives agricoles sont prêtes à relever ces défis, à condition d'avoir les moyens d'agir.**

**Dominique Chargé, Président de La Coopération Agricole, échangera ce soir avec le Premier ministre François Bayrou pour détailler ces propositions et réaffirmer le rôle stratégique des coopératives agricoles dans la souveraineté alimentaire française et européenne.**

**Contact presse :**

Sabri Derradji – [sderradji@lacoopagri.coop](mailto:sderradji@lacoopagri.coop) – 06 61 85 90 77



Construisons en commun l'avenir de chacun  
[www.lacooperationagricole.coop](http://www.lacooperationagricole.coop)